



## COMMUNIQUÉ INTERNE

26 mars 2013

### Renault s.a.s.

#### **NÉGOCIATIONS SALARIALES 2013**

**La direction de Renault et les organisations syndicales se sont rencontrées le 26 mars, dans le cadre de la négociation annuelle sur les salaires 2013. Dans un contexte économique très difficile marqué par la baisse des ventes, la direction a proposé des mesures permettant de mieux maîtriser ses frais fixes.**

En 2013, il n'y aura pas d'augmentation générale ni d'augmentation individuelle sauf dans les cas particuliers suivants.

Les parcours de carrière déjà engagés sont maintenus et donneront lieu à des mesures salariales individuelles : passages d'APR à ETAM, promotions d'ETAM à cadre, collaborateurs engagés dans l'accès au poste de chef d'unité en fabrication (filière 611), blocs de compétences ou promotions pour les collaborateurs de la filière 100 engagés dans un parcours formatif, si les acquis sont validés en cours d'année.

Conformément à la convention collective de la métallurgie, les collaborateurs titulaires d'un BAC+2 ou BAC+3 recrutés dans les 18 derniers mois bénéficieront d'un changement de coefficient.

Par ailleurs, toutes les mesures liées à l'ancienneté sont maintenues.

#### **Calendrier des ressources pour 2013**

Ce calendrier reprend l'ensemble des événements de rémunération des APR et ETAM au cours de l'année 2013 (AGS, AI, intéressement, allocations...).

<b>JANVIER</b>	Primes maîtrise 50 %
<b>MARS</b>	Intéressement financier (exercice 2012) 250 € uniformes + 20,05 € pour 100 € de rémunération brute SS, le 15 mars 2013
<b>JUIN</b>	Allocation de vacances (versement le 30 juin avec la paie) - montant uniforme : 259,04 € - montant hiérarchisé de 207,19 € au coefficient 100 Non affectée par le chômage partiel
<b>JUILLET</b>	Primes maîtrise 50 %
<b>NOVEMBRE</b>	Allocation de fin d'année (versement le 30 novembre avec la paie) - montant hiérarchisé de 279,95 € au coefficient 100 Non affectée par le chômage partiel
<b>À date anniversaire En cours d'exercice</b>	Ancienneté, blocs de compétences prévus, promotions prévues APR Passage ETAM, accès au statut cadre